



## **Contribution de la FCPE Paris (mai 2017) Projet académique 2017-2020**

### **Ambitions du futur projet académique :**

**Ambition 1** (autour des élèves) : **Bâtir une École équitable et ambitieuse pour tous.**  
*Faire en sorte que chacun, dans sa diversité, puisse profiter équitablement de l'École dans le respect des valeurs de la République.*

**Ambition 2** (autour de l'organisation) : **Adapter l'organisation pour mieux accompagner les personnels et le public.** *Organiser la structure administrative pour accroître sa performance et la confiance dans l'école par une plus grande cohérence, efficacité et adaptabilité.*

**Ambition 3** (autour des atouts de l'académie) : **Renforcer et valoriser l'ouverture de l'École.**  
*Valoriser les ressources en s'appuyant sur les atouts de l'académie.*

### **Priorités et objectifs concrets pour la FCPE :**

**Ambition 1** (autour des élèves) : **Bâtir une École équitable et ambitieuse pour tous.**

Maintenir le lien scolaire et prévenir toutes les ruptures de parcours.

Fixer des objectifs cibles et partager en toute transparence les diagnostics et programmes d'action au sein de la communauté éducative.

*A prévoir par exemple :*

- *diminuer de XX points le nombre d'exclusions définitives ou temporaires en privilégiant des modalités de sanction facilitant un retour en classe.*
- *systematiser les conseils de disciplines délocalisés pour garantir l'impartialité*
- *Présenter lors du CA de fin d'année un bilan des mesures disciplinaires prises (exclusions temporaires, définitives) et établir un suivi qualitatif des élèves exclus (comment ont-ils été pris en charge, que sont-ils devenus...)*
- *augmenter le taux de participation des lycéens/collégiens aux élections des CVL, CVC de XX points et lancer une consultation des élus CVL et CVC sur les mesures qui permettraient de lutter contre les ruptures scolaires (développer le « vote sur enjeux »)*
- *réaliser une cartographie parisienne des évolutions par types de ruptures scolaires*
- *Faire appel aux volontaires de la Réserve citoyenne pour des interventions fléchées*
- *mettre en place une journée événement autour du handicap à l'école comme cela se fait pour la laïcité afin que chaque établissement ou groupe d'établissements montre ce qu'il a mis en place (ou non) ; possibilité de déléguer aux parents le montage de toute ou partie de la journée, avec présentation sur le terrain des dispositifs « confidentiels » du rectorat et des professeurs ressources*
- *Favoriser la coéducation en créant du lien entre les acteurs des établissements scolaire et du territoire (partenaires, ressources des collectivités locales)*

- *renforcer la compétence des élèves à faire des choix d'orientation et construire la progressivité et la réversibilité des parcours de formation*

Activer tous les leviers de promotion de nouvelles pratiques pédagogiques afin de faire réellement évoluer la relation d'apprentissage et accroître « l'effet établissement » pour plus de réussite et de justice scolaire.

Il faut mieux analyser les difficultés des élèves et développer les initiatives collectives pour mieux répondre à leurs besoins (parcours éducatifs en lien avec PEDT, actions inter-cycles, inter-degrés...).

Il faut rattraper les vrais retards sur un certain nombre de domaines (la lutte contre les discriminations, la différenciation pédagogique, les nouvelles logiques d'évaluation...).

Il faut faire émerger une dynamique collective de formation-action et de coopération.

*A prévoir :*

- *formations thématiques in situ des enseignants des premier et second degrés (conseillers pédagogiques et IPR)*
- *mise en place d'un « FabLab pédagogique » par bassin écoles-collège pour renforcer les continuités, méthodes et offrir une formation continue aux professeurs des écoles dans les matières qui ne sont pas celles de leur formation d'origine (ex. langues, mathématiques et sciences notamment)*
- *faire connaître les pratiques pédagogiques inclusives des enseignants spécialisés et des enseignants qui pratiquent la différenciation pédagogique pour que les pratiques inclusives puissent essaimer.*

Il faut renforcer la formation de l'ensemble des personnels mais aussi impulser une vraie politique des personnels d'encadrement et d'inspection en adéquation avec les enjeux majeurs pour l'académie.

Promouvoir une évaluation valorisante.

L'objectif est de réconcilier tous les élèves avec les apprentissages, de favoriser la bienveillance et la coopération.

*A prévoir de façon corollaire :*

- *la mise en place d'activités permettant de renforcer le sentiment d'appartenance, d'impliquer les élèves dans la vie de l'établissement, de valoriser tous leurs compétences*
- *le soutien aux élèves en termes de remédiation éducative et de restauration de l'image de soi*
- *le remplacement des conseils de classe dans leur forme actuelle par des conseils visant à valoriser les progrès et associant systématiquement les élèves et leurs parents.*
- *une formation des enseignants à la lutte contre toutes les formes de discriminations issues de leurs propres pratiques d'enseignement et d'évaluation via préjugés et représentations parfois stéréotypées*

**Ambition 2 (autour de l'organisation) : Adapter l'organisation pour mieux accompagner les personnels et le public**

Insister sur la vie démocratique dans les établissements et le rôle des parents, promouvoir une éducation partagée avec les parents.

Se fixer des objectifs cibles et déployer les moyens pour y arriver.

*Par exemple :*

- *multiplier par deux le taux de participation aux élections des représentants de parents d'élèves (pour cela renforcer l'accompagnement des directeurs d'école et des chefs*

*d'établissement dans la préparation des élections de parents d'élèves et dans la coopération avec les fédérations)*

- *systematiser l'appel aux fédérations de parents dans les lycées professionnels lors des réunions de rentrée pour la présentation du rôle des parents en lycée*
- *rendre obligatoire la communication des adresses mail des parents aux fédérations dans le premier degré comme dans le secondaire*
- *décliner quelques supports de communication avec les parents en plusieurs langues (dont le projet académique)*

Créer les cadres pratiques d'une réflexion sur les pratiques professionnelles visant à mieux associer les parents aux projets d'école et d'établissement et à l'accompagnement de la scolarité de leur enfant (formation renforcée, groupes d'échanges, nouveaux « temps sociaux coéducatifs » incluant tous les partenaires de l'Ecole...).

*A envisager par exemple, notamment en éducation prioritaire :*

- *dès la maternelle et tout au long des années de scolarité, une rencontre individualisée par famille avec l'enseignant (20-30 mn) à la rentrée avant toute évaluation*
- *des temps de bilans partagés, individuels et réguliers, avec les parents, dès la maternelle, sur le langage comme cela se fait au Danemark ou en prenant appui sur les pratiques des structures expérimentales tels les micro-lycées*
- *des temps d'information et d'accueil individualisé pour les élèves et leurs parents en 3<sup>e</sup> et à l'entrée en lycée principalement en lycée professionnel*

Mettre en place un pilotage académique renforcé de l'éducation partagée en élaborant avec les fédérations de parents d'élèves puis en diffusant une feuille de route et un tableau de bord sur l'éducation partagée.

*A prévoir par exemple :*

- *un calendrier annuel d'actions sur l'éducation partagée dans le projet d'école et d'établissement*
- *des formations initiales et continues sur l'éducation partagée*
- *des conférences éducation nationale/parents par district, par circonscription...*
- *la mise en place de projets mobilisateurs pour faire vivre (exister !) les espaces parents et les espaces numériques de travail (journée des parents...)*
- *des entretiens d'orientation personnalisés en classe de troisième, seconde et première en associant les parents d'élèves*
- *des temps d'échanges réguliers en présence des parents avec les partenaires locaux pour une meilleure connaissance des territoires (ce qui permettrait de créer du consensus sur les questions éducatives territorialisées comme la sectorisation...)*
- *un outil commun d'analyse des paliers de maturité de la coéducation et une communication renforcée pour valoriser les écoles et établissements où l'éducation est partagée*

Conduire une politique académique d'implantation et d'animation systématique des « espaces parents ».

*A prévoir :*

- *Intégrer aux conventions d'objectifs académiques (liant associations d'éducation populaire et rectorat) une mission d'animation et/ou de formation des animateurs des espaces parents prise en charge par les associations d'éducation populaire*
- *Ne pas sous-traiter l'animation des espaces parents à d'autres types associations : cela doit rester une « affaire de parents ».*

Revoir ou concevoir de nouveaux outils d'analyse, d'auto-évaluation et de pilotage académique sur tous les sujets clefs pour l'académie (gestion RH, mixité, évaluation, différenciation pédagogique, inclusion, climat scolaire...) et partager les résultats.

Enjeu double : plus de performance pour l'académie, plus de lisibilité et de transparence de l'action académique.

- Nécessité d'études d'impact sur la réussite et la justice scolaire, la conduite du changement dans la mise en œuvre des réformes.
- Communiquer les résultats à l'ensemble de la communauté éducative (les précédents retours sur la réforme du lycée, du collège ou des rythmes n'ont pas été à la hauteur des attentes, ni des enjeux).
- Intégrer dans la présentation des résultats aux parents les indicateurs de climat scolaire permettant de valoriser les actions éducatives favorisant le bien être dans l'établissement, le renforcement du sentiment d'appartenance, l'implication des parents... Construire une communication positive

**Ambition 3 (autour des atouts de l'académie) : Renforcer et valoriser l'ouverture de l'École.**

Renforcer les liens entre l'École et le monde professionnel.

- Mise en œuvre du Parcours Avenir dans tous les établissements dès la classe de 6e et par les enseignants de l'ensemble des disciplines
- Diversification de la palette des actions proposées aux jeunes pour découvrir les métiers et les formations : visites in situ, jeux sérieux, rencontres avec professionnels, mini-stages...
- Mise en place d'actions de sensibilisation en direction des élèves et des parents pour une meilleure connaissance du tissu économique et social dans le respect des valeurs de neutralité de l'école : découverte des entreprises et structures d'insertion du territoire  
Formation des équipes éducatives aux enjeux du marché du travail et aux métiers d'avenir (numérique, développement durable...)  
Favoriser la mise en place d'actions hors temps scolaire par des associations agréées du Ministère de l'Education Nationale
- Développer le dispositif Ecole Ouverte dans tous les établissements et principalement ceux des quartiers prioritaires
- Proposer un accompagnement de qualité aux jeunes de collèges sur toute la période du mois de juin
- Mettre en place des aides aux devoirs après l'école en faisant appel à des associations du territoire (agréées) si pas de volontaires dans l'établissement
- Développer les espaces parents qui facilitent la mise en place d'un programme d'activités en lien avec des associations ou des professionnels au plus proche des préoccupations des parents (accompagnement à l'obtention des bourses, aide juridique, connaissance des attentes de l'établissement...)

Accompagner l'ouverture culturelle.

- Permettre à chaque enfant de bénéficier, au cours de sa scolarité, d'au moins un séjour délocalisé d'une semaine
- Développer les dispositifs favorisant la découverte des patrimoines
- S'appuyer davantage sur les parents pour valoriser d'autres modes de culture
- Proposer des sensibilisations à différentes langues vivantes en travaillant notamment l'approche culturelle